



Lettre d'information N°94 Août 2017



Éditorial

Bonjour,

Nous sommes le 21 août. C'est le moment où jamais de préparer la rentrée

Mettez-vous en règle administrativement ! Cela vous sera d'autant plus facile que la FFAAA a simplifié la procédure de délivrance du certificat médical de non contre-indication en Aïkido (Cf. *infra*).

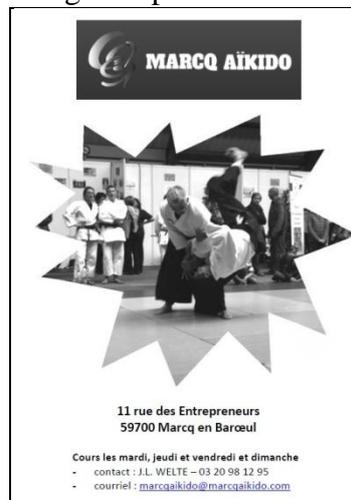
Tous les documents nécessaires à votre inscription ou réinscription sont disponibles en ligne en suivant ce lien :

<http://www.marcqaikido.com/club/inscriptions/>

Par ailleurs, n'oubliez pas que **nous vous attendons toutes et tous pour le Salon des Sports de Marcq-en-Baroeul le 9 septembre au stade Georges Niquet**. Nous y tiendrons un stand comme chaque année et effectuerons des démonstrations de cet art qui nous unit et que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre !

À cette occasion le club a revu et actualisé **sa plaquette de présentation, Vous pouvez la télécharger, l'imprimer (elle a été conçue en noir et blanc) et la diffuser autour de vous.**

Pour la télécharger, cliquez sur l'image ci-après.



Rappel pour les juilletistes : Un scoop qui ne pouvait être annoncé à l'AG va faire plus

d'un heureux parmi ceux qui se trouvait empêché de venir à l'aïkido le vendredi :

**À partir de la rentrée prochaine,
Marcq Aïkido reprend le créneau horaire du jeudi
en plus des cours du mardi et de celui du vendredi.**

À bientôt sur le tatami
Dominique

La FFAAA communique

1. [La FFAAA change la procédure du certificat médical obligatoire](#)
2. [La FFAAA change son logo](#)
3. [La FFAAA change d'assureur](#)

1. La procédure de délivrance du certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido change

Pour obtenir votre licence fédérale, vous devez être considéré(e) comme physiquement apte à la pratique de votre discipline. Depuis les décrets 2016-1157 du 24 août 2016 et n° 2016-1387 du 12 octobre 2016, les modalités sont les suivantes :

- **Pour une première demande de licence**, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique est exigé. Vous devez donc aller consulter votre médecin, à qui nous vous proposons de présenter le document suivant pour faciliter son évaluation.
Ce certificat médical peut ne concerner qu'une discipline ou porter sur plusieurs disciplines, à votre choix.
- **Pour un renouvellement de licence** (qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité avec la précédente et dans la même fédération sportive), le certificat médical est exigé tous les 3 ans. Entre chaque renouvellement triennal, vous devez remplir un questionnaire de santé. Vous devrez attester auprès de la Fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, vous devrez fournir un nouveau certificat médical.
- **Si vous envisagez de passer un grade ou un diplôme d'enseignement cette année**, vous aurez besoin d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition. Les délais entre le certificat médical et l'épreuve sont précisés dans les textes règlementaires pour chaque épreuve.

Cette procédure entre en vigueur au 1er juillet 2017.

Bien cordialement.

Docteur Florence GALTIER, Médecin fédéral.

NB : En cas de changement de club, nous vous conseillons de récupérer votre certificat médical pour le transmettre à votre nouveau club.

Retrouvez tous ces documents sur notre site en suivant ce lien :

<http://www.marcqaikido.com/en-savoir/documents/#inter1>

2. La Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires change son logo

La FFAAA s'est dotée d'un nouveau logo : il incarne l'esprit de renouveau que le Président et le Comité Directeur veulent insuffler à notre fédération, tout en respectant nos valeurs traditionnelles.



Ainsi les choix de son graphisme et de sa typographie symbolisant la technique se veulent résolument tournés vers le modernisme, et en harmonie avec notre société actuelle, afin d'incarner notre projet fédéral ; les couleurs françaises s'y retrouvent pour signifier aussi notre attachement aux valeurs de notre pays, car notre fédération française se rattache au Ministère des Sports, et se doit d'être parfaitement reconnue auprès des autres fédérations sportives.

Ce logo devra donc apparaître progressivement sur toutes nos nouvelles publications et objets promotionnels. Il sera demandé aux ligues et clubs voulant bénéficier de la publicité fédérale de le faire apparaître aussi en bonne place, sans aucune modification ni transformation.

3. La Fédération change d'assureur pour un meilleur service

Dans un but d'améliorer le service pour nos licenciés et clubs, le Comité directeur a validé un changement de l'assureur fédéral pour le 1^{er} septembre 2017.

En cliquant sur le lien suivant, vous trouverez le communiqué du Président fédéral Francisco DIAS, annonçant ce changement :

<http://telechargement.ffaaa.com/ffaaa/communiqués/communiqué-170711-nouvelle-assurance.pdf>

Vous trouverez des informations complémentaires sur la page dédiée à l'assurance en cliquant sur le lien <http://www.aikido.com.fr/Assurance>,

notamment :

- La note d'informations ASSURANCE mise à jour ;
 - La déclaration d'accident AXA ;
 - Le tableau des garanties complémentaires.
-



Des nouvelles publiées sur le site Marcq Aikido

(entre le 15 juillet et le 15 août 2017)

- [Programme des cours avant la reprise du 22 août](#)
- [Stage Endo Sensei : 23 et 24 septembre à Vincennes](#)
- [La Fédération change d'assureur pour garantir un meilleur service](#)
- [Une nouvelle plaquette pour bien commencer la saison prochaine](#)
- [La Fédération change de logo](#)



La photo du mois



**1er avril 2017 à Wasquehal.
Démonstration de François Penin
en compagnie de tous les enseignants de la région réunis
pour la manifestation
"Toutes les couleurs de la région"
Travail sur Jo dori waza (Uke : Antoine Clerbout)**



[Retrouvez le club Marcq Aïkido sur FaceBook !](#)

Page publique sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire sur Facebook.

Les quatre dernières publications du mois :

- **Aïkido Endo Sensei 8°dan de Aïkido qui vient à Vincennes en Septembre :**
<https://www.facebook.com/AïkidoArboledas/videos/1499538933437099/>
- **Kata dori men uchi par Bruno Gonzalez qui viendra animer un stage national à Vieux-Condé le 13 janvier 2018 et le 14 janvier à Ronchin:**
https://www.youtube.com/attribution_link?a=a1wBR4arRZ8&u=%2Fwatch%3Fv%3Dwwv2CKFkgAE%26feature%3Dshare
- **L'interview par deux journalistes anonyme du Ueshiba Morihei et de son fils Kisshomaru :**
<https://www.facebook.com/notes/morihei-ueshiba-fondateur-de-laïkido/entretien-avec-o-sensei-morihei-ueshiba-et-kisshomaru-ueshiba-linterview-qui-sui/1600142636671710/>
- **Une très belle démonstration de Hiromi Matsuoka (4e dan) :**
<https://www.facebook.com/federacaomineiradeaïkido/videos/2001638950117553/>

...et bien d'autres !!!

Tout savoir sur les inscriptions et les conditions sur le site Marcq Aïkido

- [Club](#)
- [Horaires](#)
- Tarifs [Adultes](#) et [Enfants](#)
- [Inscriptions](#)

Pensez aussi à vous inscrire [comme membre](#) sur le site de Marcq Aïkido !

Lettre électronique du Club Marcq Aïkido

[Abonnement](#) – [Désabonnement](#)

- **Diffusez cette lettre** à vos connaissances, amis ou amours, en transférant ce message. Vous contribuerez ainsi à faire connaître l'Aïkido, le club et son site. Il n'est pas nécessaire d'être membre du club pour recevoir régulièrement cette lettre. Une seule obligation pour cela : s'inscrire volontairement en suivant la procédure d'abonnement.
- **Participez à sa réalisation** en proposant textes, billets, avis, points de vue ou photos. Sa vocation est de servir de tribune ouverte à l'attention des membres du club. Il suffit pour cela d'adresser votre texte ou vos photos à [la rédaction en chef](#) qui se chargera de l'intégrer à la prochaine lettre. cette lettre est modérée *a priori* : votre contribution n'apparaîtra qu'après avoir été validée par un membre de la rédaction.



MARCQ AÏKIDO, 7 Rue des Entrepreneurs, 59700 Marcq-en-Baroeul,
site internet : <http://www.marcqaïkido.com>